APPEL À COMMUNICATIONS DU RT50
Congrès de l'Association Française de Sociologie
« Libertés et émancipation »
6-9 juillet 2027 à Tours

Le Réseau Thématique 50 « Socialisations » a été créé au Congrès de 2015 de l'AFS. Il regroupe des sociologues travaillant sur différentes thématiques (éducation, sport, santé, sexualité, culture, médias, travail, espace, etc.) qui ont en commun de s'intéresser aux processus d'incorporation de dispositions, que ceux-ci se produisent pendant l'enfance ou au cours des autres âges de la vie.

En 2027, le RT50 « Socialisations » saisit le thème du congrès « Libertés et émancipation » pour proposer **trois axes de travail**.

Axe 1 : Socialisation politique et émancipation

Cet axe propose d'étudier les liens entre socialisation politique et émancipation, en partant du postulat que « résister » à différentes formes de contraintes et de domination nécessite un apprentissage. Les propositions pourront ainsi questionner la genèse des dispositions à la résistance : quelles expériences socialisatrices (familiales, scolaires, religieuses, etc.) tendent à produire des dispositions propices à la désobéissance, à l'opposition et à la résistance à l'autorité ? Les communications pourront porter sur les modes de politisation ordinaire et les pratiques infrapolitiques des groupes dominés sous l'angle de la résistance. Il s'agira d'interroger cette dimension à l'aune d'une diversité d'attitudes et d'actions individuelles ou collectives – des plus visibles, organisées et légitimées aux plus cachées, inattendues et disqualifiées – et d'envisager ainsi la variété des processus de socialisation qu'elle met en jeu.

Cet axe invite à décrypter les situations et les logiques d'apprentissages politiques au cours des trajectoires. En quoi certaines expériences (de rupture, de déclassement, etc.) favorisent-elles une conscientisation de sa position située dans le monde social et un rapport mobilisé à sa condition sociale ? Comment un mouvement ou un événement politique peut-il être différemment socialisateur : en engendrant des dispositions, en transformant temporairement ou durablement les individus, mais aussi en renforçant des pratiques acquises antérieurement ? Il sera aussi l'occasion d'une réflexion sur les socialisations à la mobilisation : comment apprend-on à se mobiliser selon sa position dans les rapports d'âge, de classe, de genre, de sexualité ou de race ? Comment une position à l'intersection de ces rapports sociaux, et les expériences spécifiques qui en découlent, contribuent-elles à modeler les manières de protester et de s'engager pour une cause plutôt qu'une autre ?

Enfin, les communications pourront plus spécifiquement prendre pour objet des instances de socialisation politique centrales dans l'apprentissage des manières de lutter et dans l'acquisition d'un capital militant (syndicats, associations, partis politiques, etc.). Par quels mécanismes ces structures transmettent-elles leur conception du politique et façonnent des pratiques d'engagement ? Quelles normes (re)produisent-elles, quels rapports de pouvoir

rejouent-elles dans leurs modes d'organisation ? L'étude de ces structures permet de se pencher sur les produits de la socialisation chez celles et ceux qui les fréquentent. Quelles incidences l'engagement dans ces structures a-t-il sur les trajectoires de leurs membres ? Comment favorisent-elles l'incorporation ou la mobilisation de dispositions spécifiques convertibles dans d'autres espaces sociaux ?

Axe 2 : Transformation de soi et émancipation

Ce deuxième axe s'intéresse aux socialisations de transformation. Il entend plus spécifiquement appréhender sous l'angle dispositionnaliste les processus de transformation de soi qui, à l'échelle de la perception des individus, peuvent revêtir une dimension libératrice vis-à-vis de contraintes sociales matérielles ou symboliques, et des rapports de domination en particulier. Les propositions de communication se concentreront sur les formes de travail sur soi se présentant comme résultant d'un choix ou d'une intention personnelle : par exemple les processus de (dé)conversion religieuse, les démarches psychothérapeutiques, le travail sur les addictions physiques diverses, ou encore les velléités de "déconstruction" dans les espaces militants féministes ou antiracistes, ainsi que les "reconstructions" qu'elles impliquent. Les cas de mobilités sociales (de classe, de genre et de race) pourront également constituer un objet privilégié de l'étude de ces processus.

L'axe invite ainsi à interroger les spécificités de ces processus socialisateurs de travail sur soi pensés comme "volontaristes" à partir d'un ensemble de questionnements. Quels sont les dispositions et les contextes qui rendent ce travail de transformation souhaitable et possible aux yeux des individus ? Comment les dispositions antérieures engendrent-elles des appréhensions diverses de ce que signifie être "libre" ou "émancipé·e" ? Que se passe-t-il d'un point de vue dispositionnel pour ces individus engagés dans un travail visant à se transformer soi-même (quelles dispositions sont mises au travail dans ce processus, quels conflits dispositionnels implique-t-il) ? Quels sont les effets de cette transformation - qu'elle soit subjectivement vécue comme "réussie" ou "ratée" - chez les individus concernés ? Que produisent les "nouvelles" dispositions sur d'autres scènes sociales (sociabilités, conjugalité, travail, loisirs, etc.) ? Ce travail sur soi peut-il socialiser d'autres individus (proches, "encadrant·es" du travail mené sur soi, etc.), comment et selon quelles modalités ? Enfin, comment "attraper" empiriquement auprès des enquêté·es ces processus de transformation en cours ou *a posteriori* de leur déroulement ?

Axe 3 : Socialisation au sentiment de liberté VS sentiment de contrainte

Ce troisième axe invite à explorer la production socialement différenciée d'un « sentiment de contrainte » ou d'un « sentiment de liberté ». Il s'agit d'interroger la façon dont un rapport au monde « libre » ou « contraint » peut être intégré, intériorisé, incorporé, au regard des propriétés sociales et des contextes. Comment apprend-on à se sentir libre, maître ou maîtresse de son destin social ? Comment est-on socialisé à l'idée de « libre arbitre » ou, au contraire, à celle de « fatalisme » ? Les individus, aux différents âges de leur vie, peuvent également être socialisés par la contrainte dans des espaces ou institutions encadrés par des systèmes de normes coercitives ou, à l'opposé, par des cadres plus « libertaires ».

Une première manière de se saisir de cet axe est d'interroger les processus de socialisation. En effet, il est possible de réfléchir à la variété des instances socialisatrices où se structure différemment l'opposition entre liberté et contrainte : espace public ou privé, espace de travail ou de loisir, espace de détention, etc. Ces institutions, non seulement contraignent, mais aussi socialisent à la contrainte. Cet axe interroge les variations sociales des modalités par lesquelles la contrainte est intériorisée, que ce soit selon les instances de socialisation ou encore selon le milieu social.

Deuxièmement, cet axe propose d'examiner les dispositions produites chez les individus. Ainsi, il est possible de sonder l'écart entre les intentions socialisatrices et les dispositions effectivement produites chez les individus, ou encore la manière dont les individus se représentent leur degré de liberté, de contrainte. Il invite aussi à questionner les conditions de transférabilité des dispositions : les individus prennent-ils autant de libertés dans les différentes sphères de leur existence ? Existe-t-il des dispositions à obéir, critiquer, consentir, s'exprimant d'un contexte à un autre ?

Enfin, l'axe invite à penser les effets socialisateurs des privations soudaines de liberté, ou à l'inverse, à l'accession à des espaces offrant plus d'autonomie. Ainsi, il est possible d'interroger ce que l'entrée en institution (prisons, hôpitaux, maisons de retraite, etc.) fait aux dispositions et la manière dont les socialisations successivement vécues au fil de la vie s'articulent. Plus largement, prendre un premier emploi, entrer en parentalité, ou au contraire devenir jeune adulte ou devenir retraité, peuvent aussi être analysés comme des points de bascule, où les individus doivent s'adapter à de nouvelles contraintes ou libertés.

Propositions de communications attendues par le RT50

Les communications attendues devront s'inscrire dans (au moins) l'un des axes mentionnés ci-dessus. Tous les domaines d'études seront les bienvenus. Les communications devront s'appuyer sur un **matériau empirique original** dont elles présenteront les **modalités de production et d'analyse**.

Pour les sessions (dont les thématiques découleront des propositions retenues), le RT50 entend privilégier les communications longues (25 minutes) afin de laisser le temps de la présentation et de la discussion. Il procédera donc à une sélection fondée sur les critères énoncés ci-dessous :

- Pertinence de la proposition par rapport à la thématique du RT50 et à l'appel
- Qualité et rigueur de la présentation des matériaux
- Originalité et intérêt scientifique de la proposition

Envoi des propositions de communication

Les propositions de communication, d'une taille maximale de 2 500 signes (espaces compris), devront mentionner les informations suivantes :

- Nom et prénom de la/des auteur·es
- Adresse(s) électronique(s)
- Fonction(s)

- Discipline(s)
- Institution(s) de rattachement

Les propositions de communication sont à déposer avant la mi-janvier 2027 sur la plateforme ouverte sur le site de l'Association française de sociologie.

Elles sont ensuite évaluées en double aveugle par le bureau du RT50 "Socialisations". À titre indicatif, au précédent congrès, parmi les 67 propositions reçues, 19 propositions avaient été retenues et réparties en 5 sessions (hors session croisée).

La décision du RT sera communiquée aux auteur·es début mars.

Conditions et aménagements

La participation au congrès de l'AFS est soumise à l'adhésion à l'association et l'acquittement de droits d'inscription au congrès qui s'élèvent à 74€ pour les non-titulaires et 182€ pour les titulaires. Lors du précédent Congrès de 2025, l'adhésion s'élevait à 68€ pour les non-titulaires et 103€ pour les titulaires ; l'inscription au Congrès à 61€ pour les non-titulaires et 167€ pour les titulaires. Ces frais peuvent être pris en charge par les laboratoires. Les collègues non-titulaires qui ne peuvent être financé·es par leur laboratoire pourront, sur présentation de dossier, être exonéré·es des droits d'inscription et bénéficier d'une aide pour le transport et le logement. La procédure pour la demande d'exonération des droits d'inscription sera précisée plus tard.

L'accès au Congrès se veut le plus inclusif possible :

- Des dispositifs de lutte contre les violences sexistes et sexuelles seront mis en place.
- Si vous avez besoin de services d'accompagnement en raison d'une situation de handicap, vous pourrez le signaler dans le cas où votre communication serait retenue. Le comité d'organisation mettra tout en œuvre pour essayer de répondre à vos demandes.
- Si vous avez besoin de services de crèche pendant le Congrès vous pourrez le signaler au moment de l'inscription. Le comité local essayera de proposer un mode de garde.